

CONSEIL COMMUNAL 4 COMPOSTELLE-LE BIJOU-RABA-THOUARS

COMPTE-RENDU DE LA REUNION RESTREINTE EN VISIO-CONFERENCE DU 28 AVRIL 2021

1. Retours et réponses sur les sujets abordés lors de la dernière séance.

- Nuisances Rue Gabriel Fauré :

Les inquiétudes des habitants ont été remontées au service sécurité et tranquillité publique. Le propriétaire de l'habitation a été prévenu. Les choses semblent s'être apaisées.

- Barbecues à Thouars, risque d'incendies et abondance de déchets laissés sur place : La médiation sociale est déjà intervenue. Le règlement des parcs affiché à l'entrée du bois interdit les feux de toute nature dont les barbecues.

La Direction de la sécurité et tranquillité publique a fait poser sur le site un panneau interdisant expressément les barbecues sauvages. Cependant un lieu d'implantation dédié est à l'étude.

Pour information, un projet de réalisation d'une zone de pique-nique conviviale avec l'aménagement de quelques barbecues a été déposée sur la plateforme du Budget Participatif 2021 ; ce projet est recevable.

- Dangers au niveau du croisement de la rue Racine et de la rue Montherlant :

Une demande a été faite au service voirie de la ville, et en collaboration avec ceux de Bordeaux Métropole (BM), ce point de sécurisation va être étudié. La gestion du dossier revient à BM.

- Fissures nouvelle piste cyclable le long de l'avenue Jean Racine :

Une demande a été faite au service voirie de la ville, et en collaboration avec ceux de Bordeaux Métropole (BM), ce point est en cours d'expertise à la suite des travaux ; une solution est à l'étude.

- Nids de poules allée des petits rois : Une demande a été faite au service voirie de la ville, et une demande de devis a été faite auprès de l'entreprise (marché en cours) ; dossier mis en suivi en attendant le devis et l'avis de l'élu en charge de la voirie sur le sujet.

- Vitesse de circulation rue Racine, demande du relevé du radar :

Il n'y a pas de radar rue Racine, le relevé ne peut donc pas être présenté.

2. Présentation De la maison des solidarités

Intervention de Line Hénard, Directrice Générale Adjointe Pôle Solidarités Ville Talence et Directrice du Centre Communal d'Action Sociale de la ville. Elle présente de façon détaillée le bâtiments (diaporama joint au présent compte-rendu).

Les précisions suivantes sont communiquées :

Le projet consiste en la création d'une maison d'associations caritatives, dans un bâtiment existant en cours d'agrandissement (ex- Centre social).

Ouverture prévue en novembre 2021, avec une ouverture au public prévue au moins 6j /7, du lundi au samedi.

Le bâtiment accueillera 6 associations qui s'y installeront dans un premier temps (Il s'agit du Secours Populaire, de Saint Vincent de Paul, l'association familiale, Espoir pour Tous, les Resto du cœur, le Secours Catholique). D'autres associations pourront les rejoindre par la suite et ce sera un lieu d'échanges ouvert à tous. Il est précisé que ce projet est coconstruits entre la ville et les associations.

En réponse à un Conseiller, il est précisé que les associations présentes se géreront seules dans un premier temps et ce pendant environ six mois, le CCAS venant en renfort et appui si besoin, et à leur demande.

De plus, l'entretien de la structure, la régulation des allers et venues et la sécurité des 6 associations présentes seront pris en charge par le CCAS : un agent du CCAS sera sur place. Un bilan de ce fonctionnement sera fait ensuite pour éventuellement envisager les points à améliorer.

3. Présentation des dispositifs existants concernant le transport des personnes âgées et à mobilité réduite.

Intervention de Line Hénard, Directrice Générale Adjointe Pôle Solidarités Ville Talence et Directrice du Centre Communal d'Action Sociale de la ville. Elle présente de façon détaillée les dispositifs existants.

Pour les difficultés d'accès personnes âgées et à mobilités réduite pour faire leurs courses, le CCAS rappelle qu'il y a plusieurs solutions :

- La caisse de retraite complémentaire Agirc-Arrco a mis en place propose la prestation «Sortir Plus », et met à la disposition des bénéficiaires un accompagnateur, véhiculé ou non, pour leur permettre d'aller faire des courses ou sortir en promenade, ou se rendre chez des amis, à la banque, chez le coiffeur, etc., favorisant ainsi la mobilité et le lien social. La documentation sera transmise aux membres.

Le CCAS a conventionné avec Agirc-Arrco en ce sens.

- Pour les courses de façon plus ponctuelle :

La ville organisait (avant la pandémie) des sorties hebdomadaires dans des centres commerciaux par le biais d'un transport collectif organisé par le CCAS.

Depuis l'année dernière, les agents du CCAS font les courses pour les bénéficiaires.

Les caisses de retraite complémentaires peuvent aussi intervenir. Les personnes peuvent être orientées vers le CCAS sans problème.

4. Examen des demandes de financement.

▪ L'association Collectif des Parents (ACP) présentera lors d'une prochaine séance, un projet en vue d'une demande de financement pour une sortie pour les enfants.

▪ Le Directeur du Centre Animation jeunesse (CAJ) :

Un projet d'animation dans le Parc Chantecler avait été proposé l'an dernier, mais n'a pu se concrétiser à cause de la Covid 19.

Le CAJ propose un nouveau projet pour l'été 2021, du 12 juillet au 11 août si les conditions sanitaires le permettent. L'idée serait d'autoriser l'accès au Parc Chantecler afin que chaque semaine, durant cette période, puissent avoir lieu des animations (trampoline, balades en poney, mur d'escalade...); une buvette serait également sur site. L'objectif est d'être en lien avec les habitants en prenant en compte la fermeture de la piscine, ce qui impactera fortement les habitants.

L'encadrement serait effectué par les animateurs du CAJ avec les partenaires.

Matériels : 6 500 euros

Personnel : 4 760 euros

Total : 11 000 euros.

La demande de subventionnement au Conseil Communal est de 5 000 euros.

Des échanges entre les membres s'engagent, le CAJ ayant quitté la séance :

Les Conseillers trouvent l'idée intéressante au vu de la crise actuelle ; toutefois une question se pose à savoir pourquoi ne pas faire participer tous les Conseils Communaux financièrement étant donné que les animations seront ouvertes à tous les Talençais ? Il s'agira de mixité sociale, et donc pourquoi pas de mixité budgétaire ?

La fermeture de la piscine impactera certes fortement les habitants du quartier, et pour l'essentiel les habitants des quartiers sud seront concernés.

Il est proposé aux Conseillers Communaux d'inscrire la dépense des 5 000 euros et en parallèle de proposer aux trois autres Présidents de Conseils de participer de façon à faire baisser le montant de l'enveloppe budgétaire du CC4.

Accord à l'unanimité des membres présents.

- Il est en outre précisé que le CAJ organisera d'autres activités : des « sorties plage », des concerts en collaboration avec l'Ecole de Musique et avec l'association Rock et Chansons. La ludothèque sera également présente les après-midis, et les associations sportives de la ville le matin. Ainsi les offres d'animations sont multiples.

Il est demandé la possibilité d'installer une piscine mobile dans le quartier pour pallier au manque de structure aquatique sur le territoire. Les problèmes de sécurité en soirée et d'hygiène font que l'idée n'est pas retenue.

5. Questions diverses.

- Le Président informe les membres du fait que, le 21 avril dernier, le chantier de la mosquée ait été tagué d'insultes racistes notamment. Dans un message publié sur Facebook, Monsieur le maire a qualifié les tags de "messages islamophobes et homophobes." Il a condamné avec la plus grande des fermetés cet acte contraire aux libertés fondamentales et aux valeurs de notre République. Un renforcement de la surveillance du chantier, notamment par la police municipale, sera effectué.
- Pour information, l'ouverture du parc château Raba aura lieu normalement au début du mois de juin. Les modules sont en place. Quoiqu'il en soit, l'inauguration est impossible à prévoir vu le contexte sanitaire actuel.
- Question est posée sur deux panneaux cyclables, sur la piste rue Racine.



La Direction de la Participation Citoyenne va se renseigner sur le sujet auprès du service Voirie de la ville.

- Sont évoqués les problèmes de stationnement de la rue qui mène au stade, du fait que les portiques soient fermés pour éviter le stationnement des gens du voyage.
L'élu de secteur va se renseigner.

- L'élu du secteur Raba, Thouars indique qu'une réunion « circulation » aura lieu courant du mois de mai ; elle concernera notamment les rues Calixte Camelle et du 19 mars.
Il serait intéressant que les membres volontaires puissent travailler sur le sujet et composer un groupe de travail « Circulation Raba » :
Richard Kunha fait part de sa candidature.
Des habitants pourront être associés, des acteurs locaux, des associations du secteur.
La préparation de la réunion s'effectuera durant la 1^{ère} quinzaine du mois de mai.

D'autre part, le rond-point du 1^{er} mai est à l'étude avec Monsieur Jestin, adjoint délégué à la voirie, ainsi que les potelets à installer.

- Le Président indique qu'un le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) sera organisé en mai avec la présence des forces de police, des associations pour les problématiques d'incivilités et d'insécurité sur la ville.
Un représentant de chaque quartier de chaque Conseil communal pourrait être présent pour faire un retour aux membres.
Soner Karakus est volontaire.
La Direction de la Participation Citoyenne fera le lien.

La prochaine séance aura lieu dans environ 6 semaines à 18h30. La convocation sera envoyée dans les délais.

Aucun autre sujet étant à l'ordre du jour de la séance, la séance est levée à 20h30.